

Les noms des ronces (*Rubus* L., Rosaceae) publiés par Henri Sudre et présents dans son herbier de ronces : analyses et typifications éventuelles.

Partie 5 - Subdivision *Homalacanthi* Dumort., Sect. 2 *Silvatici* P.J. Müll., Subsection B *Euvirescentes* Genev., Série a *Clavescentes* Genev.

Carnets botaniques

Lionel Belhacène

École vieille, F-31450 Pouze lionel.belhacene@orange.fr

ISSN 2727-6287 – Article 18 – 9 septembre 2020 DOI: https://doi.org/10.34971/vsz3-z835

Résumé

Je présente ici les analyses et les typifications éventuelles des noms publiés par Sudre pour la section Silvatici P.J. Müller, sous-section Euvirescentes Genev., série Clavescentes Genev.

Abstract

I present the analyzes and the possible typifications of the names published by Sudre for the Silvatici P.J. Müller section, Euvirescentes Genev. subsection. Clavescentes Genev. series.

« Rubus maassii Focke subsp. oxyanchus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus muentheri T. Marsson taxon oxyanchus Sudre (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 33 : 120 et 142, 1904). Préambule : Le rang spécifique écrit par Sudre dans ce texte est à mettre en opposition avec le classement de cette « espèce » dans l'index de cet article. C'est donc bien au rang infraspécifique de « taxon » (rang non spécifié par Sudre), de l'espèce de premier ordre R. muentheri Marss., que figure ce nom dans son protologue.

Ce nom aurait été typifié (information trouvée dans *Brambles of the British Isles* de Edees & Newton, 1988). Il s'avère cependant que Edees et Newton n'ont typifié ni la bonne plante (car c'est dans l'herbier de Sudre que se trouvent les ronces étudiées) ni le bon nom. Ils ont en effet considéré que, lors de cette première publication, le nom était au rang spécifique : *Rubus oxyanchus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 120, 1904). Nous venons de voir qu'il s'agit en fait d'un nom infraspécifique retenu au rang de « taxon ». Je vais donc typifier ici le bon nom avec la bonne planche.

Lectotype (désigné ici): BORD SU 010 009 A (figure 1).

Synonymes: ≡ Rubus oxyanchus (Sudre) Bouvet (Bull. Soc. Et. Sci. Angers, ser. 2, 40 : 46, 1911), ≡ Rubus maassii Focke subsp. oxyanchus (Sudre) Sudre (Batoth. eur. 6 : 76, 1908), = Rubus muentheri T. Marsson taxon viridicatus Sudre (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 33 : 119, 1904), = Rubus nemoralis Rogers p.p. (Handb. Brit. Rub. : 30, 1900), non P.J. Müll. (Flora 41 : 1858).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « Set of British Rubi (1892 _ 1895). 56. Rubus nemoralis P.J. Muell. (Genev non Bab.), Reff _Genevier, Essai monogr. N° 120 ; Jour. Bot. 1887, 332 ; 1893, 44 _ Branksome Park, Dorset, June 1893. W. Moyle Rogers ».

Texte des autres étiquettes : étiquette manuscrite de Sudre : « R. oxyanchus Sud. hSudre ».

Copie du texte dans Rubi eur. p. 38.

<u>Remarques</u>: Sur les neuf parts présentes dans l'herbier Sudre, une seule est un syntype de la collection « Set of British Rubi ». C'est certainement elle qui a servi à cette description. C'est le lectotype désigné ici.

« Rubus maassii Focke microgène viridicatus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus muentheri T. Marsson taxon viridicatus Sudre (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 33 : 119 et 142, 1904). Préambule : Le rang spécifique écrit par Sudre dans ce texte est à mettre en opposition avec le classement de cette « espèce » dans l'index de cet article. C'est donc bien au rang infraspécifique de « taxon » (rang non spécifié par Sudre), de l'espèce de premier ordre R. muentheri Marss., que figure ce nom dans son protologue.

Ce nom aurait été typifié (information trouvée dans *Brambles of the British Isles* de Edees & Newton, 1988). Il s'avère cependant que Edees et Newton n'ont typifié ni la bonne plante (car c'est dans l'herbier de Sudre que se trouvent les ronces étudiées) ni le bon nom. Ils ont en effet considéré que, lors de cette première publication, le nom était au rang spécifique : *Rubus viridicatus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 120, 1904). Nous venons de voir qu'il s'agit en fait d'un nom infraspécifique retenu au rang de « taxon ». Je vais donc typifier ici le bon nom avec la bonne planche.

Lectotype (désigné ici): BORD_SU_010_019 (figure 2).

<u>Synonymes</u>: ≡ *Rubus maassii* Focke microgène *viridicatus* (Sudre) Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 78, 1908), ≡ *Rubus viridicatus* (Sudre) Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers*, ser. 2, 40 : 55, 1911).



<u>Texte de l'étiquette</u>: « Set of British Rubi (1892 _ 1895). 56. Rubus nemoralis, non (ajout manuscrit), P.J. Muell. (Genev non Bab.), Reff _Genevier, Essai monogr. N° 120 ; Jour. Bot. 1887, 332 ; 1893, 44 _ Iford Bridge, S. Hants, 30th august, 1892. Edward F. Linton ».

Texte des autres étiquettes : étiquette manuscrite de Sudre : « R. viridicatus Sud. hSudre ».

Copie du texte dans Rubi eur. p. 38.

<u>Remarques</u>: Sur les quatre parts présentes dans l'herbier Sudre, une est du matériel original et même un syntype de la collection « Set of British Rubi ». C'est le lectotype désigné ici.

« Rubus questieri Lef. & Müll. var. victoris Sudre »

Nom à typifier : Rubus victoris Sudre (Fl. Tarn : 221, 1864).

<u>Préambule</u>: ce nom n'est qu'une recombinaison au rang variétal de l'espèce de Martrin-Donos. C'est donc dans l'herbier de ce dernier qu'il faudra typifier ce nom au rang spécifique. Cette typification n'est pas encore publiée, mais le sera dans un prochain article de A. Van de Beek & D. Mercier: The genus *Rubus* L. (<u>Rosaceae</u>) in the *Florule du Tarn* of V. de Martrin-Donos (à paraître).

Synonymes: ≡ Rubus questieri Lefèvre & P.J. Müll. var. victoris (Martrin-Donos) Sudre (Bull. Soc. Bot. Fr. 46: 83, 1899).

Remarques : Aucune planche dans l'herbier de Sudre ne correspond à cette plante.

« Rubus questieri Lef. & Müll. var. acutifolius Sudre »

Nom typifié ici : Rubus questieri Lefèvre & P.J. Müll. var. acutifolius Sudre (Batoth. eur. 5 : 71, 1907).

<u>Préambule</u>: Dans toutes les parties descriptives des *Excursions batalogiques dans les Pyrénées*, Sudre indique que les différentes « formes » qu'il nomme « espèces » seront regroupées en fin de travail et cela donnera le rang exact auquel il conclut. Nous avons également conclu que les variétés nommées dans ces descriptions seront à considérer aussi comme provisoires (seuls les hybrides sont validement publiés dans ces trois premières parties). Ces variétés ne sont pas reprises dans la quatrième partie et il faut donc attendre une autre publication pour valider les noms. Ici, c'est dans *Batoth. eur.* 5 : 71, 1907 que se trouve cette validation.

Lectotype (désigné ici): BORD SU 067 004 (figure 3).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « Herbier H. SUDRE, Rubus questieri Lef et M. var. acutiolius mihi, Teillet à Foix, Route de S. Pierre, Pét. roses, fil. id. >, st. roses, j. c. glabres, 12.8.1898, Ariège, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans Rub. Pyr (1899).

<u>Remarques</u>: C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre étant du matériel original. Une seconde récolte (deux planches : BORD_SU_010_065_A et _B) fait partie de la collection *Batotheca europaea*.

« Rubus questieri Lef. & Müll. var. quercetorum Sudre »

Nom typifié ici : Rubus questieri Lefèvre & P.J. Müll. var. quercetorum Sudre (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 35 : 6, 1906).

<u>Préambule</u>: Dans ces « Diagnoses de *Rubus* nouveaux », seuls les hybrides et les variétés sont validement publiés et donc non provisoires. C'est le cas ici. Le basionyme est bien au rang variétal.

Comme indiqué par Sudre, aussi bien dans le protologue que dans *Rubi eur.*, c'est dans l'herbier Müller que Sudre a trouvé les parts d'herbier pour sa description. Les ayant gardées, certaines de ces planches sont aujourd'hui dans son herbier. C'est donc là aussi que je peux typifier ce nom.

Synonymes: ≡ Rubus quercetorum P.J. Müll. & Timb.-Lagr. (Bonpl. 9: 309, 1861), publ. nom. inval. (nom. nud.).

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_010_080 (figure 4).

Texte de l'étiquette : « Rubus questieri L. M., var. quercetorum, appart. Timb. Lag. (sine. nomine), 618 hSudre ».

<u>Remarques</u>: Il n'y a une autre planche de cette ronce dans l'herbier de Sudre (BORD_SU_010_079). Il semblerait qu'elle provienne de Timbal-Lagrave, mais rien ne le mentionne explicitement. Elle possède la copie de la description de *Rubi eur*. p. 39 collée par Sudre. Sur celle choisie comme lectotype, il y a la mention « Timb. Lag. *sine nomine* » qui signifie que Sudre a dédoublé un spécimen récolté par Timbal-Lagrave qui était dépourvu de nom. C'est pour cela que je la préfère à l'autre.

« Rubus questieri Lef. & Müll. var. ampliflorens Sudre »

Nom typifié ici : Rubus questieri Lefèvre & P.J. Müll. var. ampliflorens Sudre (Rubi eur. : 39, 1908).

<u>Préambule</u> : Nous savons que la partie concernée de *Rubi eur*. (1908) est parue presque un an plus tôt que *Rub. tarn*. C'est donc bien dans *Rubi eur*. que se trouve le protologue.



Lectotype (désigné ici sur 3 parts): BORD_SU_010_064_A, BORD_SU_010_064_B et BORD_SU_010_064_C (figure 5).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 3244, Herbier H. SUDRE, Rubus ampliflorens sud., Labastide-Rouairoux, bord du ruisseau, Pét. blancs, fil. id. >, st. rouges, j. c. glabres, pollen pur au 19/20, 11.7.1901, Tarn, hSudre. ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_010_064_B) « 3244 » (manuscrit de Sudre) et copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 39, 1908.

(sur BORD_SU_010_064_C) « 3244 » (manuscrit de Sudre)

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue. Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus questieri Lef. & Müll. var. brevistamineus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus questieri Lefèvre & P.J. Müll. var. brevistamineus Sudre (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 33 : 7, 1904). Préambule : Dans ce « Bouquet de ronces bretonnes », les noms sont généralement valides au rang donné dans le texte.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_010_078 (figure 6).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 4043, Herbier H. SUDRE, Rubus questieri Lef et M. var. brevistamineus, Finistère, Quimerc'h, Pét. roses, fil. blancs <, st. roses, hSudre. ».

Remarques: Il y a deux planches (deux récoltes) pour cette ronce dans l'herbier de Sudre. Aucune ne comporte de date sur son étiquette. Il paraît cependant évident que ces deux récoltes (numéros qui se suivent) ont été à la base de cette description (puisque aucune autre ne semble exister). Je ne choisis pas la BORD_SU_010_077 (bien que Sudre lui ait apposé la copie de la description de *Rubi eur*. p. 39 de 1908) car elle n'est pas complète, il n'y a qu'une floricanne.

« Rubus pseudoquestieri Sudre » pro hybr.

Nom à typifier : Rubus pseudoquestieri Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 39, 1908).

<u>Préambule</u>: Ce nom apparaît pour la première fois dans *Novus Conspectus Florae europae in Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 p. 129 de 1905. Il n'y a par contre aucune description ni diagnose attenante ou en référence. Il faut donc attendre 1908 dans *Rubi eur.* p. 39 pour avoir le protologue de ce nom.

Lectotype (désigné ici): BORD SU 010 108 (figure 7).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « Rubus questieri × sprengelii, N° 6, Rubus pseudo-questieri Sud., pollen atrophié, hSudre, pétales et filets staminaux d'un pourpre vif, dans les haies sur les collines autour de Coutances, le 18 juillet 1853, Lebel, ex. hb. Jordan. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans Rubi eur. (1899).

Remarques: Le fait qu'elle provienne de l'herbier de Jordan pourrait laisser supposer qu'il existe d'autres parts de cette ronce. Sudre indique cependant que la description a été faite à partir de son herbier. C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue. Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus spretus Sudre » pro hybr.

Nom à typifier : Rubus spretus Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 39, 1908).

<u>Préambule</u>: Ce nom apparaît pour la première fois dans *Rubi eur.* p. 39 (1908). Sudre indique que c'est bien dans l'herbier de Bouvet qu'il faut aller chercher le type. De telles planches existent comme par exemple la MBAng.2007.2421.

<u>Remarques</u>: Parmi les quatre planches (quatre récoltes) présentes dans l'herbier Sudre, une est aussi du matériel original. C'est la BORD_SU_010_091.

« Rubus rosulatus Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus rosulatus Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 39, 1908).

<u>Préambule</u>: Nous savons que la partie concernant cette ronce dans *Rubi eur*. (1908) est parue presque un an plus tôt que *Rub. tarn*. C'est donc bien dans *Rubi eur*. que se trouve le protologue.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_010_082_A et BORD_SU_010_082_B (figure 8).



<u>Texte de l'étiquette</u> : « 1834, Herbier H. SUDRE, Rubus rosulatus Sud., = questieri × lasiothyrsus ?, Le Banquet, route de S. Amans, au 5^e kilo, Pét. rosulés, fil. roses à la base >, st. à base rouge, j. c. poilus, anthères vides ?, Tarn, 24.6.00, hSudre. ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_010_082_B) « 1834 R. rosulatus » (manuscrit de Sudre) et copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 39, 1908.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue. Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus galissieri Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus galissieri Sudre, pro hybr. (Bull. Assoc. Franç. Bot. 3 (26) : 39, 1900)

<u>Préambule</u>: Dans *Rub. Pyr.* les hybrides ne sont pas nommés provisoirement. C'est donc bien là que se trouve le protologue de ce nom.

Lectotype (désigné ici): BORD_SU_010_095_A (figure 9).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « Herbier H. SUDRE, ×Rubus galissieri Sudre, R. ulmifolius × questieri × ulmifolius, Foix, plateau de Cadirac, Pét. roses, fil. roses <, st. verdâtres, j. c. poilus, stérile, Ariège, 8.1898, hSudre. ».

Remarques : Sur les six planches présentes dans l'herbier Sudre, une autre semble être aussi du matériel original (BORD_SU_010_095_B). C'est certainement un complément de la même récolte que le type, mais aucun signe (ou numéro) ne vient le prouver.

« Rubus questerioides Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici: Rubus questerioides Sudre, pro hybr. (Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes 7: 6, 1897).

<u>Préambule</u> : C'est bien dans le bulletin de l'Association pyrénéenne pour l'échange des plantes de 1897 sous le numéro 177 que se trouve le protologue de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD SU 010 085 A et BORD SU 010 085 B (figure 10).

<u>Texte de l'étiquette</u>: « 547, Herbier H. SUDRE, *Rubus questierioides mihi, R. questieri * thyrsoideus, forêt de Giroussens à rieu vergnet, Pét. blancs ou rosulés, fil. blancs, st. verdâtres, j. c. poilus, stérile, Tarn, 21 juin 1896, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes: Copie du protologue dans Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes 7 (1897).

(sur BORD SU 010 085 B) « R. questerioides 547 » (manuscrit de Sudre) et copie de Rubi eur. p. 39, 1908.

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. C'est un syntype distribué de la collection de l'Association pyrénéenne pour l'échange des plantes (n° 177).

« Rubus exilifolius Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus exilifolius Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 39, 1908).

<u>Préambule</u>: Nous savons que la partie concernant cette ronce dans *Rubi eur*. (1908) est parue presque un an plus tôt que *Rub. tarn*. C'est donc bien dans *Rubi eur*. que se trouve le protologue.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD SU 010 096 A et BORD SU 010 096 B (figure 11).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 3366, Herbier H. SUDRE, ×Rubus exilifolius Sudre, R. questieri × timendus, Tarn, sous Teulet, bords du ruisseau de Cantarano, rive gauche un peu au-dessus du pont, Pét. roses, fil. rosés > , st. roses, stérile, 25.7.0, hSudre. ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_010_096_B) « 3366 R. exilifolius » (manuscrit de Sudre) et copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 39, 1908.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue. Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus grandibracteatus Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus grandibracteatus Sudre, pro hybr. (Batoth. eur. 4 : 52, 1906).

Préambule : C'est bien dans Batoth. eur. 4 : 52, 1906 que se trouve le protologue au rang spécifique.

<u>Lectotype</u> (désigné ici) : BORD_SU_010_111 primocanne (figure 12).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « H. SUDRE_BATOTHECA EUROPAEA_Fasc. IV. 1906, N°155_X RUBUS GRANDIBRACTEATUS Sud., R. questieri x fuscus, France_ Sarthe : La Mans, route de Pontlieue à Changé, au-delà et à gauche du pont de Pourrie, avec les parents, fleurs roses, 3. 7, 8. 1906 ; coll. Henry. ».



Remarques: Deux dates sont données sur cette étiquette de la collection *Batoth. eur.* n° 155. Il paraît évident que certaines planches, avec les fleurs à l'anthèse sont plus précoces que d'autres avec les fruits déjà bien formés. Ne sachant pas si la planche est composée ou non de plantes de dates différentes, je désignerai donc la primocanne comme lectotype et la floricanne comme épitype.

Une autre planche présente dans l'herbier de Sudre est un syntype. C'est la BORD_SU_010_112.

Épitype (désigné ici) : BORD_SU_010_111 floricanne (figure 12).

« Rubus lentiginifer Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus lentiginifer Sudre, pro hybr. (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 35 : 6, 1906).

<u>Préambule</u>: Nous savons que, dans cet article, les noms donnés aux hybrides au rang spécifique sont valides. C'est donc bien là que réside le protologue.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_010_086_A et BORD_SU_010_086_B (figure 13).

Synonymes: = Rubus lentiginosus P.J. Müll. (Bonplandia 9: 308, 1861), publ. nom. inval. (nom. nud.).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « ×Rubus lentiginifer Sud., = questieri × infuscatus, = R. lentiginosus Mül. Bonpl. nom. non Lees, Pét. ovales, étroits, roses, fil. blancs rosés, st. rosés, presque tous les carp. avortant, haie en face de la chaise S. Antoine, à Valognes (Manche), 18.7.1859, leg. Lebel qui ajoute : « inconnue de M. Godron). ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_010_086_B) « R. lentiginifer » (manuscrit crayon de sudre) et copie *Rubi eur.* 1908.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« Rubus questieri Lef. & Müll. microgene adjectus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus questieri Lefèvre & P.J. Müll. microgene adjectus Sudre (Excurs. batol. 4 : 190, 1903).

<u>Préambule</u>: Le protologue est paru dans *Rub. Pyr.* in *Bull. Assoc. Fr. Bot.* 2 (23) de 1899. Le nom est alors donné comme provisoire. Il faut attendre la publication de l'index dans *Excurs. batol.* 4 de 1903 pour valider le nom à ce rang. **Lectotype** (désigné ici): BORD SU 067 009 (figure 14).

Synonymes: Rubus adjectus (Sudre) Prain (Index Kew. suppl. 5: 220, 1921).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « Herbier H. SUDRE, Rubus questieri Lef. et M, R. adjectus nob., vallée du Garbet en amont d'Oust, Ariège, Pét. roses, fil. id. >, st. rouges, j. c. glabres, 6.8.1898, hSudre. ».

Remarques : Une seconde planche est présente dans l'herbier de Sudre. Elle est très probablement de la même récolte (c'est mon intime conviction) même si rien ne le prouve (ni numéro ni étiquette). Elle pourrait peut-être être considérée comme une part du lectotype ou comme un isolectotype.

« Rubus questieri Lef. & Müll. microgene pyrenaicus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus questieri Lefèvre & P.J. Müll. var. pyrenaicus Sudre ex Boulay in Rouy & Camus (Fl. Fr. 6 : 48, 1900).

<u>Préambule</u>: Le protologue de ce nom est paru dans *Rub. Pyr.* in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 1 (12) de 1898 p. 8. Il faut normalement attendre la publication de l'index dans *Excurs. batol.* 4 de 1903 pour valider ce nom à ce rang. Dans ce cas, une publication intervient avant dans *Flore de France* de Rouy & Camus de 1900. Boulay ne valide pas le nom provisoire, il publie une diagnose et cite une localité « commun aux environs de Cauterets (Sudre) », c'est sur cette base qu'il faut typifier. Comme l'herbier Boulay a été détruit, ce taxon peut être néotypifié sur un spécimen de l'herbier Sudre.

<u>Néotype</u> (désigné ici) : BORD_SU_067_008 (figure 15).

<u>Synonymes</u>: ≡ *Rubus questieri* Lefèvre & P.J. Müll. microgene *pyrenaicus* (Sudre *ex* Boulay) Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 190, 1903), ≡ *Rubus pyrenaicus* (Sudre *ex* Boulay) Prain (*Index Kew.* suppl. 4 : 206, 1913).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « Herbier H. SUDRE, Rubus pyrenaicus mihi, Cauterets, haies C. chemin du stand de la société de tir, granit, Pét. rosés, fil. blancs >, st. verdâtres, j. c. glabrescents, Htes-Pyrénées, 12 août 1897, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : Étiquette de Batoth. eur. 1, 1903 n° 9.

<u>Remarques</u> : Ce spécimen de Cauterets est très bien comme néotype : néotype, car, même s'il a été récolté avant le protologue, ce n'est pas du matériel original vu par Boulay.

Sur les cinq planches présentes dans l'herbier de Sudre, c'est la seule correspondant au protologue. Une autre planche semble être de la même récolte (c'est mon intime conviction), mais rien ne le prouve. C'est la BORD_SU_067_007_B.



« Rubus questieri Lef. & Müll. var. subramosus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus rhamnifolius Weihe & Nees taxon subramosus Sudre in Gand. (Bull. Acad. Int. Géogr. Bot. 15 : 131, 1905).

<u>Préambule</u>: Le protologue de ce nom est paru dans *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 1 (12) de 1898 p. 9. Il faut normalement attendre la publication de l'index dans *Excurs. batol.* 4 de 1903 pour valider ce nom au bon rang spécifique. Dans ce cas, cette validation n'est pas correctement effectuée car Sudre a oublié de noter ce nom dans son « Analyse des *Rubus* des Pyrénées » et a donné dans sa « Table alphabétique » un rang de microgène qui ne peut être rattaché à aucune espèce. Il faudra attendre Sudre *in* Gand. de 1905 pour valider ce nom.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_067_011_A et BORD_SU_067_011_B (figure 16).

Synonymes: ≡ Rubus questieri Lefèvre & P.J. Müll. var. subramosus (Sudre) Sudre (Rubi eur.: 40, 1908), ≡ Rubus subramosus (Sudre) Prain (Index Kew. suppl. 5: 228, 1921), ≡ Rubus subramosus Sudre (Bull. Assoc. Franç. Bot. 1 (12): 78, 1898), publ. nom. inval. (nom. prov.), ≡ Rubus subramosus Sudre (Excurs. batol. 4: 191, 1903), publ. nom. inval.

<u>Texte de l'étiquette</u> : « Herbier H. SUDRE, Rubus pyrenaicus Sud. var. subramosus mihi, Cauterets, route de Pierrefite à l'entrée de la ville, Pét. rosés, fil. blancs >, st. verdâtres, j. c. glabrescents, Htes-Pyrénées, 13 août 1897, hSudre. ». <u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_067_011_B) « R. subramosus, Cauterets » (manuscrit de Sudre et copie de *Rubi eur.* 1908).

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« Rubus questieri Lef. & Müll. microgene patulistamineus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus questieri Lef. & P.J. Müll. microgene patulistamineus Sudre (Rubi eur. : 40, 1908)

<u>Préambule</u>: Nous savons que la partie concernée de *Rubi eur*. (1908) est parue presque un an plus tôt que *Rub. tarn*. C'est donc bien dans *Rubi eur*. que se trouve le protologue.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_067_012_A et BORD_SU_067_012_B (figure 17).

Synonymes: ≡ Rubus patulistamineus (Sudre) Prain (Index Kew. suppl. 5: 225, 1921).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 3197, Herbier H. SUDRE, Rubus patulistamineus Sud., Alban, route de Massals, Pét. roses, Et. rosées divergeantes, st. à base rose, j. c. glabres, Tarn, 7 ?7.1901, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD SU 067 012 B) Copie du protologue de Rubi eur., p. 40, 1908.

<u>Remarques</u>: Sur les quatre planches présentes dans l'herbier de Sudre, toutes sont du matériel original. J'ai choisi cette planche pour lectotype car cette récolte possède une seconde part où Sudre a collé son protologue de *Rubi eur.* 1908 p. 40.

« Rubus questieri Lef. & Müll. subsp. amblypetalus Sudre »

Nom typifié ici: Rubus amblypetalus Sudre (Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes 14: 6, 1904).

<u>Préambule</u> : La diagnose proposée dans ce bulletin donne sans ambiguïté le nom au rang spécifique.

<u>Holotype</u> (désigné ici) : BORD_SU_067_026 (figure 18).

Synonymes : ≡ Rubus questieri Lefèvre & P.J. Müll. subsp. amblypetalus (Sudre) Sudre (Fl. toulous. : 72, 1907).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « Herbier H. SUDRE, Rubus majusculus Sud. microg. amblypetalus Sud, Bouconne (H Gar), Pét. blancs, fil. id. >, st. verd., 372, Timbal-Lagrav., 1863. »

<u>Texte des autres étiquettes</u> : Étiquette manuscrite par Sudre : H Sudr.- Herb. Rub. rar. N°7.

Remarques: Dans la diagnose originale dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 14, 1904, il est mentionné la part d'herbier désignée: « Exsicc: Sud. Herb. Rub. rarior., N°7 ». C'est la seule planche de l'herbier Sudre à avoir cette étiquette. C'est donc l'holotype.

Sur les sept autres planches présentes dans l'herbier de Sudre, quatre (deux récoltes) sont aussi du matériel original : BORD_SU_067_02, BORD_SU_067_028_A, _B et _C.

« Rubus questieri Lef. & Müll. subsp. calvifolius Sudre »

Nom typifié ici : Rubus macrophyllus Weihe & Nees microgene calvifolius Sudre (Excurs. batol. 4 : 190, 1903).

<u>Préambule</u>: Comme d'habitude dans *Rub. Pyr.*, les noms des descriptions (ici in *Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45), 1901) sont validés ultérieurement car provisoires. C'est donc dans la dernière partie de *Rub. Pyr. in Excurs. batol.* 4, parue en 1903, quinze jours avant *Batoth. eur.* 1 n° 10, que Sudre valide le nom.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_067_032_A et BORD_SU_067_032_B (figure 19).



Synonymes: ≡ Rubus macrophyllus Weihe & Nees subsp. calvifolius Sudre (Bull. Ass. Fr. Bot. 4 (44-45): 228, 1901), publ. nom. inval. (nom. prov.), ≡ Rubus questieri Lefèvre & P.J. Müll. subsp. calvifolius (Sudre) Sudre (Rubi eur.: 40, 1908), ≡ Rubus calvifolius (Sudre) Prain (Index Kew. suppl. 3: 153, 1908).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 2289, Herbier H. SUDRE, Rubus calvifolius Sudr., ruisseau de Barrancoueu, Pét. blancs, fil. id. >, st. verd., j. c. glabres, H. Pyr., 15.8.1899, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de Rub. Pyr. in Bull. Ass. Fr. Bot. 4 (44-45), 1901.

(sur BORD SU 067 032 B) « 2289 R. calvifolius » (manuscrit de Sudre).

Remarques: Parmi les neuf planches de l'herbier Sudre, sept (cinq récoltes) sont du matériel original. En plus des parts retenues du type, nous avons les planches: BORD_SU_067_029_A, 067_029_B, 067_031, 067_033 et 067_034. J'ai choisi la BORD SU 067 032 A comme lectotype car c'est la seule où Sudre a collé son protologue.

« Rubus semicalvifolius Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus semicalvifolius Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 41, 1909).

<u>Préambule</u>: Nous savons que la partie de *Rubi eur*. concernant cette ronce (p. 41 à 80, 1909) est parue une vingtaine de jours plus tôt que *Rub. tarn*. C'est donc bien dans *Rubi eur*. que se trouve le protologue.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_067_036 et BORD_SU_067_036_B (figure 20).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 1230, Herbier H. SUDRE, *Rubus semicalvifolius Sud., R. calvifolius * ulmifolius, Vallon de la Sarrade près bellegarde, Pét. rosés, fil. blancs =, st. rouges, stérile, j. c. glabrescents, Tarn, 10 juil. 89, hSudre. ».

<u>Texte des autres étiquettes</u>: (sur BORD_SU_067_036_B) « 1230, X R.» (manuscrit de Sudre) et copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 41, 1909.

<u>Remarques</u>: C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre et elle correspond en tous points au protologue. Nous ne pouvons cependant pas en faire l'holotype.

« Rubus elongatispinus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus elongatispinus Sudre (Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes 10 : 5, 1900).

<u>Préambule</u>: Comme d'habitude dans *Rub. Pyr.*, les noms des protologues (ici *in Bull. Ass. Fr. Bot.* 2 (23) : 253, 1899) sont validés ultérieurement car provisoires. C'est normalement dans la dernière partie de *Rub. Pyr. in Excurs. batol.* 4, parue en 1903, que Sudre valide ses noms. Ici, c'est dès 1900 dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 10 : 5 que ce nom est validé au rang spécifique par une simple liste de quelques espèces de ronces qui renvoie à leur protologue de *Rub. Pyr.* : « Pour la description des *R. ellipticifolius, elongatispinus, Giraudiasi* Sudre, voir : *Excursions batologiques* dans les Pyrénées, 2ème part. *Rubus de l'Ariège* (Bull. Ass. fr. bot.) ».

Lectotype (désigné ici): BORD SU 067 054 (figure 21).

<u>Synonymes</u>: ≡ *Rubus questieri* Lefèvre & P.J. Müll. subsp. *elongatispinus* Sudre (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 2 (23) : 253, 1899), publ. nom. inval. (*nom. prov.*).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « Herbier H. SUDRE, Rubus elongatispinus Sudre, Oust, vallée du Garbet à 3 km en amont, Pét. roses, fil. id. >, st. rouges, j. c. glabrescents, pollen pur aux 4/5, Ariège, 6.8.1898, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie d'une partie du protologue de Rub. Pyr. in Bull. Ass. Fr. Bot. 2 (23) : 253, 1899.

Remarques: Sur les douze planches d'herbier présentes dans l'herbier de Sudre, cinq sont du matériel original: BORD_SU_067_053, 067_054, 067_055, 067_056 et 067_057. Parmi ce matériel original, je choisis cette planche BORD_SU_067_054 comme lectotype car Sudre lui a collé en plus la copie de son protologue. Elle est très complète et très typique.

« Rubus declinatus Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus declinatus Sudre, pro hybr. (Bull. Assoc. Franç. Bot. 2 (24) : 273, 1899).

<u>Préambule</u>: Comme d'habitude dans *Rub. Pyr.*, les noms des protologues sont valides pour les hybrides, donc ici au rang spécifique.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_067_061 (figure 22).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « Herbier H. SUDRE, ×Rubus declinatus Sudre, R. elongatispinus × ulmifolius, Aulus, vers Saleix, Pét. roses, fil. blancs <, st. rouges, j. c. poilus, Ariège, 3.8.1898, hSudre. ».

<u>Texte des autres étiquettes</u>: Copie d'une partie du protologue de *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24) : 273, 1899. <u>Remarques</u>: Sur les deux planches d'herbier présentes dans l'herbier de Sudre, une seule est du matériel original. C'est elle qui est choisie comme lectotype : BORD_SU_067_061. Elle est très complète et très typique.



« Rubus orthacanthophorus Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus orthacanthophorus Sudre, pro hybr. (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 35 : 7, 1906).

<u>Préambule</u>: Dans cet article des *Diagnoses des* Rubus *nouveaux*, les hybrides sont nommés de façon valide. Dans le protologue, il est mentionné que la description a été faite sur du matériel venant de l'herbier du Museum (d'histoire naturelle de Paris). C'est donc dans cet herbier qu'il faudra chercher le type. Encore une fois, Sudre s'est généralement approprié ces parts, qui sont dans son herbier aujourd'hui. De plus, la seule part dans l'Herbier de Paris : P03141655, est sans localité indiquée. C'est donc dans l'herbier de Sudre que doit se trouver le type.

Lectotype (désigné ici): BORD_SU_067_074_A (figure 23).

<u>Texte de l'étiquette</u>: « ×Rubus orthacanthophorus Sud., = belophorus × ulmifolius, Valois : Aganson, Leg. Questier ». <u>Remarques</u>: Sur les cinq planches d'herbier présentes dans l'herbier de Sudre (BORD_SU_067_073_A, 067_073_B, 067_073_C, 067_074_A et 067_074_B), qui semblent être toutes des parts léguées par Questier et correspondant aux localités types, aucune n'a de date de récolte indiquée. Nous pouvons quand même déduire qu'elles sont d'avant 1906, année du protologue. La planche 067_074_A est celle qui peut le mieux servir à une typification.

« Rubus fagicola Martr.-Don. var. pallidulus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus fagicola Martrin-Donos var. pallidulus Sudre (Rubi eur. : 41, 1909).

<u>Préambule</u>: Nous savons que la partie de *Rubi eur.* concernant cette ronce (p. 41 à 80, 1909) est parue une vingtaine de jours plus tôt que *Rub. tarn*. C'est donc bien dans *Rubi eur.* que se trouve le protologue.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_067_087_A et BORD_SU_067_087_B (figure 24).

<u>Texte de l'étiquette</u>: « 1040, Herbier H. SUDRE, Rubus pallidulus mihi, Vallée du Tarn à Cantermerlé, au bord du ruisseau qui descend de Villefranche, Pét. roses, fil. rouges >, st. rouges, j. carp. poilus, Tarn, 4 juil. 1897, hSudre. ». <u>Texte des autres étiquettes</u>: (sur BORD_SU_067_087_B) « 1040, R. pallidulus » (manuscrit de Sudre) et copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 41, 1909.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue. Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus viridiformis Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus viridiformis Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 42, 1909).

<u>Préambule</u>: Nous savons que la partie de *Rubi eur.* concernant cette ronce (p. 41 à 80, 1909) est parue une vingtaine de jours plus tôt que *Rub. tarn.* C'est donc bien dans *Rubi eur.* que se trouve le protologue.

<u>Lectotype</u> (désigné ici) : BORD_SU_067_100 (figure 25).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 1116, Herbier H. SUDRE, ×Rubus viridiformis mihi, R. fagicola × tarnensis, Mazamet, le long du chemin qui va à l'école prim. sup^{er} vers aussillon, Tarn, 27 août 1897, hSudre. ».

<u>Remarques</u>: Une seconde récolte est présente dans l'herbier de Sudre. C'est aussi du matériel original: BORD_SU_067_099. Sudre n'a cependant pas collé son protologue sur cette planche, contrairement au lectotype choisi.

« Rubus rupivagus Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus rupivagus Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 42, 1909).

<u>Préambule</u>: Nous savons que la partie de *Rubi eur.* concernant cette ronce (p. 41 à 80, 1909) est parue une vingtaine de jours plus tôt que *Rub. tarn*. C'est donc bien dans *Rubi eur.* que se trouve le protologue.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_067_098_A (figure 26).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « pollen mélangé, Herbier H. SUDRE, ×Rubus rupivagus mihi, fagicola × R. ulmifolius x fagicola ?, Durfort, entre le village te l'usine, pét. rose, fil. id. >, St. rouges, j. c. poilus, Tarn, 21 juil. 1895, hSudre. ».

<u>Remarques</u>: Parmi les quatre planches de l'herbier Sudre, une autre (au moins) est du matériel original: BORD_SU_067_097_A. Les deux autres ne sont pas rattachables à une quelconque récolte et n'ont pas d'étiquette.

« Rubus vicariiformis Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus vicariiformis Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 42, 1909).

<u>Préambule</u>: Nous savons que la partie de *Rubi eur.* concernant cette ronce (p. 41 à 80, 1909) est parue une vingtaine de jours plus tôt que *Rub. tarn.* C'est donc bien dans *Rubi eur.* que se trouve le protologue.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_067_088_A et BORD_SU_067_088_B (figure 27).



<u>Texte de l'étiquette</u> : « 1745, Herbier H. SUDRE, ×Rubus vicariiformis Sud., R. fagicola × vicarius, Vabre, route de Camalières, inter parentes, pét. blancs, fil. id. >, St. verd., stérile, Tarn, 16.7.00., hSudre. ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_067_088_B) « 1745 ×R. vicariiformis » (manuscrit de Sudre) et copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 42, 1909.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue. Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus graniticarum Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus graniticarum Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 42, 1909).

<u>Préambule</u>: Nous savons que la partie de *Rubi eur.* concernant cette ronce (p. 41 à 80, 1909) est parue une vingtaine de jours plus tôt que *Rub. tarn.* C'est donc bien dans *Rubi eur.* que se trouve le protologue.

Lectotype (désigné ici): BORD_SU_067_096 (figure 28).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « pollen à grains déformés, Herbier H. SUDRE, *Rubus graniticarum mihi., R. fagicola * oreus graniticus, forêt de l'aiguille, route des Cammazes au pont, pét. blancs, fil. blancs >, st. verdâtres, j. carp. poilus, (Tarn), 21. Juil. 1895., hSudre. ».

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte et la seule planche présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue. Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus deformis Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus deformis Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 42, 1909).

<u>Préambule</u>: Nous savons que la partie de *Rubi eur*. concernant cette ronce (p. 41 à 80, 1909) est parue une vingtaine de jours plus tôt que *Rub. tarn*. C'est donc bien dans *Rubi eur*. que se trouve le protologue.

Lectotype (désigné ici): BORD SU 067 089 (figure 29).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 1776, Herbier H. SUDRE, ×Rubus deformis sudre, = R. fagicola × (gr. pallidus ou radula ?), Lacrouzette route de Burlats, pét. blancs, fil. id. >, st. verd., stérile, Tarn, 16.7.00., hSudre. ».

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte et la seule planche présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue. Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus calvispinus Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus calvispinus Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 42, 1909).

<u>Préambule</u>: Nous savons que la partie de *Rubi eur.* concernant cette ronce (p. 41 à 80, 1909) est parue une vingtaine de jours plus tôt que *Rub. tarn.* C'est donc bien dans *Rubi eur.* que se trouve le protologue.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_067_090_A et BORD_SU_067_090_B (figure 30).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 3196, Herbier H. SUDRE, ×Rubus calvispinus sudr., R. fagicola × omaloides ?, Alban, route de Massals, pét. roses, fil. blancs >, st. verd., stérile, Tarn, 7.7.01., hSudre. ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : (sur BORD_SU_067_090_B) « 3196 » (manuscrit de Sudre) et copie du protologue de *Rubi eur.* p. 42, 1909.

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue. Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus tenuipes Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici: Rubus tenuipes Sudre, pro hybr. (Rubi eur.: 42, 1909).

<u>Préambule</u>: Nous savons que la partie de *Rubi eur.* concernant cette ronce (p. 41 à 80, 1909) est parue une vingtaine de jours plus tôt que *Rub. tarn.* C'est donc bien dans *Rubi eur.* que se trouve le protologue.

Lectotype (désigné ici): BORD_SU_067_095 (figure 31).

<u>Texte de l'étiquette</u>: « 1533, Herbier H. SUDRE, ×Rubus tenuipes sudr., = R. fagicola × scheicheri gr., Alban, route d'Albi, pét. blancs, fil. id. >, st. verd., stérile, Tarn, 19.7.99., hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de Rubi eur., p. 42, 1909.

Remarques : C'est la seule récolte et la seule planche présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue. Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.



« Rubus subjectus Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus subjectus Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 42, 1909)

<u>Préambule</u>: Nous savons que la partie de *Rubi eur.* concernant cette ronce (p. 41 à 80, 1909) est parue une vingtaine de jours plus tôt que *Rub. tarn.* C'est donc bien dans *Rubi eur.* que se trouve le protologue.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_067_092 (figure 32).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 1774, Herbier H. SUDRE, *Rubus subjectus sudr., R. fagicola * hirtus, Lacrouzette, route de Burlats, pét. blancs, fil. id. >, st. verd., stérile, Tarn, 16.7.00., hSudre. ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 42, 1909.

<u>Remarques</u>: Parmi les cinq planches présentes dans l'herbier de Sudre, deux autres (une seule récolte) sont du matériel original: BORD_SU_067_091_A et 067_091_B.

« Rubus fagicola Martr.-Don. microgène tolosanus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus questieri Lefèvre & P.J. Müll. subsp. tolosanus Sudre (Fl. toulous. : 72, 1907).

<u>Préambule</u>: La première apparition de ce nom est dans les *Diagn. in Bull. Soc. Et. Sci. Angers, 35*: 7, de 1906. Cependant ce nom est provisoire donc invalide car, dans son introduction, Sudre indique: "provisoirement envisagée comme espèce de deuxième ou de troisième ordre". Il faut donc attendre 1907 dans sa flore toulousaine pour que Sudre valide ce nom.

Néotype (désigné ici) : BORD_SU_067_103_A (figure 33)

<u>Synonymes</u>: ≡ *Rubus fagicola* Martrin-Donos microgene *tolosanus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur*. : 42, 1909), ≡ *Rubus tolosanus* (Sudre) Sudre (*Batoth. eur*. 7 : 86, 1909).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « H. Sudre, FLORA GALLICA, Rubus tolosanus sud., C. à Brax, près de la ferme de Bégué, pét. roses, fil. roses, st. verd., H^{te} Garonne, 5 6 1909, hSudre. ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : Étiquette de *Batoth. eur.* 7, 1909, n° 301 (*Rubus tolosanus* Sud.).

Remarques: Parmi les huit planches de cette ronce présentes dans l'herbier de Sudre, aucune ne peut prétendre à être du matériel original. Il y a bien quatre planches (apparemment deux récoltes) qui semblent provenir du matériel légué par Timbal-Lagrave (donc postérieur au protologue). Cependant, aucune de ces planches ne possède de date ou de lieu de récolte (quand elles ont une étiquette). Elles ne présentent donc pas les attributs dignes d'un matériel original (ce qu'elles sont probablement).

Je décide donc de désigner un néotype pour suppléer à ce manque. La planche choisie est très complète, choisie par Sudre pour représenter l'espèce dans sa collection *Batoth. eur.*, et provient de la localité type.

« Rubus majusculus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus macrophyllus Weihe & Nees subsp. majusculus Sudre (Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes 8 : 8, 1898).

Préambule : La première apparition de ce nom est bien au rang subspécifique de R. macrophyllus dans ce bulletin.

Lectotype (désigné ici): BORD SU 012 003 (figure 34).

Synonymes: ≡ Rubus majusculus (Sudre) Sudre (Batoth. eur. 5: 71, 1907).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 668, Herbier H. Sudre, Rubus majusculus mihi, Fréjairolles, chemin de Fauch, les haies, pétales rosulés, filets blancs dépassant les styles verdâtres, j. carp. glabrescents, Tarn, 9 juil. 1896, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue du Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes 8 : 8, 1898.

Copie de la description dans Batoth. eur. 5:71, 1907.

<u>Remarques</u>: Parmi les dix planches de cette ronce présentes dans l'herbier de Sudre (huit récoltes), trois sont du matériel original. En plus du lectotype ici choisi, entre autres parce que Sudre lui a collé la copie de son protologue, il y a aussi les planches BORD_SU_012_00 et BORD_SU_012_005.

« Rubus domenjouanus Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus domenjouanus Sudre, pro hybr. (Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes 8 : 8, 1898).

<u>Préambule</u>: Nous savons que la partie de *Rubi eur.* concernant cette ronce (p. 41 à 80, 1909) est parue une vingtaine de jours plus tôt que *Rub. tarn.* C'est donc bien dans *Rubi eur.* que se trouve le protologue.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_012_009_A et BORD_SU_012_009_B (figure 35).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 3498, Herbier H. SUDRE, (x ?) Rubus domenjouanus sud., ou R ; majusculus × vallisparsus, Tarn, Vallée de l'Arnette, pét. rose, fil. blancs >, st. verd., pollen très imparfait, 10.7. 02, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : copie de Rubi eur. 1909 (sur BORD_SU_012_009_B).



Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au seul lieu du protologue. Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

« Rubus rhombifolius Wh. subsp. sampaianus Sudre »

Nom typifié ici: Rubus sampaioanus Sudre ex Samp. (Rubus Port.: 32, 1904).

<u>Préambule</u>: Ce nom a déjà été typifié par E. Monasterio-Huelin & S. Castroviejo dans « Typification of the names of Iberian *Rubus* species described by Sampaio » *in Taxon* 42 (3): 601-608, août 1993), dont voici les références: Lectotype - PO 5668 G.S.: « Herbario Gongalo Sampaio. Rubus carpinifolius, Wh. rc. Sampaianus, Sud. Povoa de Lanhoso: Igreja Nova G. Sampaio 7°- 1903 ». Cependant, le seul spécimen cité dans le protologue est récolté à Ruivaes et ces auteurs n'ont pas su le trouver. Ils ont cherché un spécimen envoyé par Sampaio à Sudre, et c'est exactement celui qui se trouve dans l'herbier de Sudre. Comme c'est un syntype, ce spécimen BORD_SU_012_039 est prioritaire sur le matériel désigné par Monasterio-Huelin & Castroviejo en 1993. C'est pourquoi je le typifie ici. Lectotype (désigné ici): BORD_SU_012_039 (figure 36).

<u>Synonymes</u>: ≡ *Rubus rhombifolius* Weihe subsp. *sampaianus* (Sudre ex Samp.) Sudre (*Rubi eur.* : 43, 1909), = *Rubus leucandrus* sensu Samp. (*Ann. Sci. Nat.* : 1902) non Focke.

<u>Texte de l'étiquette</u> : « Academia polytechnica _ Jardin botanica _ Porto. N°6, Rubus leucandrus, non (ajout manuscrit de Sudre), Focke (R. silvaticus, P. Cout.in Bul. Soc. Brot.), Potugal : Ruivaes, dans les bois. (Pétales blancs. Etamines blanches bien plus longues que les styles), G. Sampaiano, IX^e, 1902 ».

<u>Remarques</u>: Parmi les six planche présentes dans l'herbier Sudre, c'est la seule à être du matériel original et même un syntype.

« Rubus rhombifolius Wh. var. geniculatus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus rhombifolius Weihe var. geniculatus Sudre (Rubi eur. : 43, 1909).

<u>Préambule</u>: C'est la seule description de ce nom. C'est donc aussi le protologue.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD_SU_012_036_A et BORD_SU_012_036_B (figure 37).

<u>Texte de l'étiquette</u>: « H. Sudre, FLORA GALLICA, 121, Rubus sampaianus v. geniculatus sud., Breux (Eure), bois de la Troudière, hSudre, 1^{er} juillet 1904, turion dressé, canaliculé, sépales grisâtres tomenteux, bordés de blancs, réfléchis, pétales blancs, rosés dans le bouton, étamines blanches dépassant les styles verdâtres, carpelles glabres, pollen très imparfait, leg. Jourdes. ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de Rubi eur. p. 43, 1909 (sur BORD SU 012 036 B).

Remarques : Les deux planches présentes dans l'herbier Sudre (une seule récolte) sont du matériel original.

« Rubus rhombifolius Wh. microgène dentulifer Sudre »

Nom à typifier : Rubus dentulifer Sudre (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 33 : 6, 1904).

<u>Préambule</u>: Dans cet article dans *Ronces bretonnes*, Sudre n'indique nulle part que ces noms sont des taxons infraspécifiques ni qu'ils sont provisoires. Nous garderons donc le rang spécifique donné à ce nom dans ce protologue, même si ce dernier est placé sous *R. pyramidalis* Kalt.

Remarques: Aucune planche de cette ronce n'est présente dans l'herbier de Sudre, ce qui paraît étonnant puisque c'est bien lui qui a collecté les ronces en Bretagne pour en faire les descriptions dans « Un bouquet de ronces Bretonnes » in Bull. Soc. Et. Sci. Angers 33, 1904. Il semble donc aujourd'hui impossible de trouver un type pour ce nom.

« Rubus rhombifolius Wh. subsp. opertus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus silvaticus Weihe & Nees taxon opertus Sudre in Gand. (Bull. Acad. Int. Géogr. Bot. 15 : 130, 1905).

<u>Préambule</u>: La première parution de ce nom se trouve dans *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24): 274, 1899. Il est alors au rang spécifique et invalide car provisoire. Théoriquement, la validation de ces noms intervient en 1903 dans *Excurs. batol.* 4. Dans ce cas, la typographie indique un rang subspécifique. Le problème est que ce nom n'est rattaché à aucune espèce. C'est donc encore un nom invalide. Il faudra donc attendre la publication de « Sudre *in* Gandoger » *in Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15: 130, 1905, pour avoir la validation du nom à un rang infraspécifique non défini. Cet article ne faisant qu'une liste de noms, il faudra se référer au protologue de 1899 pour définir le matériel original.

Lectotype (désigné ici): BORD SU 012 054 A (figure 38).



Synonymes: ≡ Rubus rhombifolius Weihe subsp. opertus (Sudre) Sudre (Batoth. eur. 6:78, 1908), ≡ Rubus opertus (Sudre) Sudre (Bull. Soc. Bot. Fr. 57: 289, 1910), ≡ Rubus opertus Sudre (Bull. Assoc. Franç. Bot. 2 (24): 274, 1899), publ. nom. inval. (nom. prov.), ≡ Rubus opertus Sudre (Excurs. batol. 4: 190, 1903), publ. nom. inval.

<u>Texte de l'étiquette</u> : « 86, Herbier H. Sudre, Rubus opertus mihi., Aulus, bords du Garbet, pét. rosés, fil. blancs ou rosés > st. verdâtres, j. c. glabres, la ½ des gr. normaux, 800m, 2. 8. 1898, Ariège, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie partielle du protologue de Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot. 2 (24) : 274, 1899.

Remarques: Parmi les dix-neuf planches présentes dans l'herbier Sudre, cinq (quatre récoltes) sont du matériel original. En plus de la récolte du lectotype ici choisi car très complet et avec la copie du protologue collée par Sudre, nous avons comme matériel original les planches: BORD_SU_012_056, 012_057 et 012_058.

Une autre planche (de la même récolte : n° 86) est aussi présente. Le lectotype étant très complet (plante et étiquettes), je propose de la désigner comme isolectotype.

Isolectotype (désigné ici): BORD_SU_012_054_B (figure 38).

« Rubus rhombifolius Wh. var. imitatus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus radula Weihe microgene imitatus Sudre (Excurs. batol. 4 : 201, 1903).

<u>Préambule</u>: La première parution de ce nom se trouve dans *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (31): 134, 1900. Il est invalide (provisoire). Sa validation intervient en 1903 dans *Excurs. batol.* 4.

Lectotype (désigné ici): BORD_SU_012_070_A (figure 39).

<u>Synonymes</u>: ≡ *Rubus rhombifolius* Weihe var. *imitatus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.*: 44, 1909), ≡ *Rubus imitatus* (Sudre) Prain (*Index Kew.* suppl. 5: 223, 1921).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « R. opertus v. imitatus Sud., Herbier H. Sudre, Rubus imitatus Sudr., R. radula (groupe), Vallée du Garbet, à Ercé, pét. blancs, fil. id. > st. verdâtres, j. c. glabres, 6. 8. 1898, Ariège, hSudre. ».

<u>Texte des autres étiquettes</u> : Copie du protologue de *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (31) : 134, 1900.

<u>Remarques</u>: En plus de ce lectotype choisi, il existe une autre planche dans l'herbier de Sudre. Elle est très certainement de la même récolte que le lectotype, mais malheureusement aucune mention ni aucune numérotation ne viennent confirmer ce fait. Nous ne pouvons donc pas en faire une seconde part du lectotype ou un isolectotype. C'est la BORD_SU_012_070_B.

« Rubus aulusensis Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : Rubus aulusensis Sudre, pro hybr. (Bull. Assoc. Franç. Bot. 2 (24) : 274, 1899).

Préambule : Dans tous les fascicules de Rub. Pyr. les hybrides sont valides dès la parution de leur protologue.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts): BORD SU 012 072 A et BORD SU 012 072 B (figure 40).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « Herbier H. SUDRE, »Rubus aulusensis sudre, R. opertus » clethraphilus, Col de Latrape en descendant vers Ustou, 1100 m, pét. roses, fil. id. », st. à base rosée, j. carp. glabres, fructif. partielle, peu de grains normaux, Ariège, 8.8. 1898, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot. 2 (24) : 274, 1899.

Manuscrit de Sudre sur la 072 B: « ×R. aulusensis, col de Latrape ».

<u>Remarques</u> : Une autre récolte est présente dans l'herbier de Sudre. C'est aussi du matériel original (mais sans le protologue accolé) : BORD SU 012 071.

« Rubus ingratus Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici: Rubus ingratus Sudre, pro hybr. (Bull. Assoc. Franc. Bot. 3 (31): 134, 1900).

Préambule: Dans tous les fascicules de Rub. Pyr. les hybrides sont valides dès la parution de leur protologue.

Lectotype (désigné ici): BORD_SU_012_073 (figure 41).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « Herbier H. SUDRE, ×Rubus ingratus Sudr., R. imitatus x brumalis ?, Vallée du Garbet, à 3 km en amont d'Oust, pét. roses, fil. id. < st. rouges, stérile, Ariège, 6.8. 1898, hSudre. »

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot. 3 (31) : 134, 1900.

Copie du Rubi eur. 1909 p. 44.

Remarques: C'est la seule planche de l'herbier Sudre, mais nous ne pouvons pas pour autant en faire l'holotype.

« Rubus silesiacus Wh. var. tabanimontanus Sudre »

Nom typifié: Rubus tabanimontanus Figert (Allg. Bot. Z. Syst. 11: 178, 1905).



<u>Préambule</u>: Sudre ne propose qu'une recombinaison au rang variétal de ce nom. La typification est déjà faite par Weber en 1991 dans : Zur Kenntnis des *Rubus silesiacus* Weihe und ähnlicher Sippen, *Ber. Bayer. Bot. Ges.* 62 : 149.

Synonyme : ≡ Rubus silesiacus Weihe var. tabanimontanus (Figert) Sudre (Batoth. eur. 5 : 72, 1907), ≡ Rubus silesiacus

Weihe subf. tabanimontanus (Figert) Hruby (Verh. Naturforsch. Vereins Brünn 74 (suppl.): 63, 1943).

Remarques: Deux planches sont présentes dans l'herbier Sudre. Aucune n'est du matériel original.

« Rubus silesiacus Wh. var. kinscheri Sudre »

Nom typifié: Rubus silesiacus Weihe var. kinscheri Sudre (Rubi eur.: 44, 1909).

<u>Préambule</u>: La typification de ce nom est déjà faite par Weber 1987 dans : Die Brombeeren der Oberlausitz (*Rubus* L., sugen. *Rubus*), *Abh. Ber. Naturkundemus*, Görlitz 61 (8) : 28.

Remarques: Trois planches sont présentes dans l'herbier Sudre. L'une est du matériel original: BORD SU 012 099.

« Rubus silesiacus Wh. subsp. chloophyllus Sudre »

Nom typifié ici : Rubus chloophyllus Sudre (Batoth. eur. 6 : 84bis (hors pagination), 1908).

<u>Préambule</u>: La première description de ce nom apparaît dans les Diagnoses de Rubus nouveaux de 1906, p. 7, *in Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35. Ces noms au rang spécifique sont provisoires et donc invalides: "provisoirement envisagée comme espèce de deuxième ou de troisième ordre". Il faut attendre la prochaine parution du nom pour le valider. Celleci est dans *Batoth. eur.* 6 hors pagination (juste après la page 84) dans un paragraphe concernant la collection « Rubi rari vel minus cogniti exsiccati ». Le nom est juste listé, mais il y a quand même une référence au protologue des Diagnoses. Ceci est suffisant pour valider ce nom au rang spécifique. Le choix du lectotype devra se faire parmi les syntypes de cette collection.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_012_108 (figure 42).

Synonymes: ≡ Rubus silesiacus Weihe subsp. chloophyllus (Sudre) Sudre (Rubi eur.: 45, 1909).

<u>Texte de l'étiquette</u> : « H. SUDRE, Rubi rari vel minus cogniti exsiccati, n°14, Rubus chloophyllus sud, patria : Seine-Infre, Aumale, leg. Questier, hSudre. ».

<u>Remarques</u>: Parmi les cinq planches présentes dans l'herbier de Sudre, c'est la seule à faire partie de la collection des *Rubi rari* et donc à être un syntype.

« Rubus silesiacus Wh. subsp. fimbriatus Sudre »

Nom typifié ici: Rubus silesiacus Weihe subsp. fimbriatus Sudre (Rubi eur.: 45, 1909).

Préambule : C'est bien dans Rubi eur. que se trouve le protologue de ce nom.

Lectotype (désigné ici): BORD_SU_012_110 (figure 43).

Synonymes: ≡ Rubus fimbriatus (Sudre) C.K. Schneid. (Just's Bot. Jahresber. 37 (2): 628, 1913)

<u>Texte de l'étiquette</u> : « Herbier H. SUDRE, Rubus fimbriatus sud, env. de Coblenz, ½ des gr. normaux, leg. P. J. Wirtgen, 25.7.1861. ».

<u>Texte des autres étiquettes</u>: Copie du protologue dans *Rubi eur.* p. 45.

Remarques : C'est la seule planche de l'herbier de Sudre.

« Rubus silesiacus Wh. var. petiolulatus Sudre »

Nom typifié ici: Rubus silesiacus Weihe var. petiolulatus Sudre (Rubi eur.: 45, 1909).

Préambule : C'est bien dans Rubi eur. que se trouve le protologue de ce nom.

<u>Lectotype</u> (désigné ici sur 3 parts) : BORD_SU_012_124_A, BORD_SU_012_124_B et BORD_SU_012_124_C (figure 44).

<u>Texte de l'étiquette</u>: « Flora saxonica, 40, Rubus amygdalanthus F. v. petiolulatus sud, Chemnitz, Steinbrücke? Reichenbrand, hSudre, Juil. 1902, leg. E. R. Missbach, Dresden. ».

<u>Remarques</u> : C'est la seule récolte de l'herbier de Sudre. Cette récolte est présentée sur trois planches : les planches étaient attachées entre elles.

Remerciements

Un grand merci à David Mercier pour tout le temps passé, à me convaincre d'abord, puis à me guider dans ce travail, ainsi que pour tout son travail de référencement (bibliographique et nomenclatural) effectué en amont et pour ses relectures nombreuses et précieuses. Je remercie aussi le Jardin botanique de Bordeaux pour sa mise à disposition de



cet herbier et l'autorisation de publication des photos, ainsi que le Service commun de conservation du patrimoine (SCECCP) de l'université Paul-Sabatier (et tout particulièrement le Jardin botanique Henri-Gaussen) pour leur aide précieuse dans cette aventure. Merci à Valérie Martin-Rolland pour sa relecture.

Bibliographie

Edees E.S. & Newton A., 1988. Brambles of the British isles. Ray Society, London, 377 p.

Martrin-Donos V. (de), 1864. Florule du Tarn ou Énumération des plantes qui croissent spontanément dans le département du Tarn. Baillères & fils, Paris, 1-23, 872 p.

Prain D., 1908. Index Kewensis supplément 3. Oxford University Press, London: 152-155.

Prain D., 1921. Index Kewensis, supplément 5. Oxford University Press, London: 220-228.

Rogers W.M., 1900. Handbook of British Rubi. Duckworth and Company, London, 111 p.

Rouy G. & Camus E.G., 1900. Flore de France, ou Description des plantes qui croissent spontanément en France, en Corse et en Alsace-Lorraine, VI. Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure, Tours, 489 p.

Schneider C.K., 1912. Allgemeine und spezielle Morphologie und Systematik der Siphonogamen. *Just's botanischer jahresbericht*, Systematisch geordnetes repertorium der botanischen literatur aller länder 36 (3): 1-291.

Schneider C.K., 1913. Allgemeine und spezielle Morphologie und Systematik der Siphonogamen. *Just's botanischer jahresbericht.* Systematisch geordnetes repertorium der botanischen literatur aller länder 37 (2): 1-629.

Sudre H., 1898-1911. Bulletins de l'Association pyrénéenne pour l'échange des plantes. Imprimerie Veuve Francal et fils, Foix.

Sudre H., 1898-1903. Excursions batologiques dans les Pyrénées ou description et analyse des Rubus des Pyrénées françaises, fascicules 1-4. Imprimerie de l'Institut de bibliographie, Le Mans, 219 p.

Sudre H., 1899. Révision des *Rubus* de l'herbier du Tarn de de Martrin-Donos. *Bulletin de la Société botanique de France* 46 : 81-100.

Sudre H., 1903-1917. Batotheca europaea 1-15. Imprimerie Nougies, Albi, 153 p.

Sudre H., 1904. Observations sur 'Set of British Rubi'. Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers 33 : 106-145.

Sudre H., 1904. Un bouquet de ronces bretonnes. Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers 33 : 1-20.

Sudre H., 1905. Genre *Rubus. In M.* Gandoger, Novus Conspectus Florae europae. *Bulletin de l'Académie internationale de géographie botanique* 15 (187-188): 127-136, 15 (191-192): 221-236 et 15 (193-194): 301-302.

Sudre H., 1906. Diagnoses de Rubus nouveaux. Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers 31 : 1-61.

Sudre H., 1908-1913. *Rubi europae vel Monographia Iconibus Illustrata Ruborum Europae*. Librairie des sciences naturelle Léon Lhomme, Paris, 305 p.

Sudre H., 1909. Rubi Tarnenses, ou inventaire des ronces tarnaises. Comptes-rendus du Congrès des sociétés savantes de Paris 1908 : 178-235.

Weber H.E., 1987. Die Brombeeren der Oberlausitz (*Rubus* L., sugen. *Rubus*). *Abhandlungen und Berichte des Naturkundemuseums*, Görlitz, 61 (8): 1-56.

Weber H.E., 1991. Zur Kenntnis des *Rubus silesiacus* Weihe und ähnlicher Sippen. *Berichte der Bayerischen Botanischen Gesellschaft zur Erforschung der Heimischen Flora* 62 : 145-157.



Annexes (figures)



Figure 1. Rubus muentheri T. Marsson taxon *oxyanchus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 120 et 142, 1904), lectotype BORD_SU_010_009_A.



Figure 2. Rubus muentheri T. Marsson taxon viridicatus Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 119 et 142, 1904), lectotype BORD_SU_010_019.





Figure 3. Rubus questieri Lefèvre & P.J. Müll. var. acutifolius Sudre (Batoth. eur. 5 : 71, 1907), lectotype BORD_SU_067_004.







Figure 4. Rubus questieri Lefèvre & P.J. Müll. var. quercetorum Sudre (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 35 : 6, 1906), lectotype BORD_SU_010_080.







Figure 5. Rubus questieri Lefèvre & P.J. Müll. var. ampliflorens Sudre (Rubi eur. : 39, 1908), lectotype BORD_SU_010_064_A, BORD_SU_010_064_B et BORD_SU_010_064_C.







Figure 6. Rubus questieri Lefèvre & P.J. Müll. var. brevistamineus Sudre (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 33 : 7, 1904), lectotype BORD_SU_010_078.







Figure 7. Rubus pseudoquestieri Sudre, pro hybr. (Rubi eur.: 39, 1908), lectotype BORD_SU_010_108.







Figure 8. *Rubus rosulatus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 39, 1908), lectotype BORD_SU_010_082_A et BORD_SU_010_082_B.





Figure 9. *Rubus galissieri* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (26) : 39, 1900), lectotype BORD_SU_010_095_A.





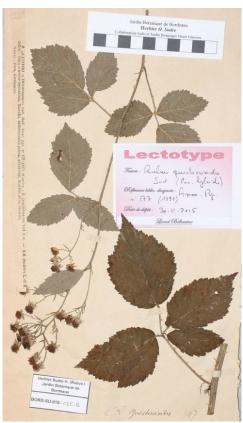


Figure 10. Rubus questerioides Sudre, pro hybr. (Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes 7 : 6, 1897), lectotype BORD_SU_010_085_A et BORD_SU_010_085_B.





Figure 11. Rubus exilifolius Sudre, pro hybr. (Rubi eur.: 39, 1908), lectotype BORD_SU_010_096_A et BORD_SU_010_096_B.







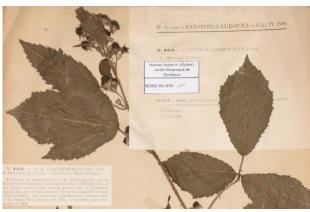


Figure 12. *Rubus grandibracteatus* Sudre, pro hybr. (*Batoth. eur.* 4 : 52, 1906), lectotype (primocanne) BORD_SU_010_111 et épitype (floricanne) BORD_SU_010_111.





Figure 13. Rubus lentiginifer Sudre, pro hybr. (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 35 : 6, 1906), lectotype BORD_SU_010_086_A et BORD_SU_010_086_B.







Figure 14. Rubus questieri Lefèvre & P.J. Müll. microgene adjectus Sudre (Excurs. batol. 4 : 190, 1903), lectotype BORD_SU_067_009.





Figure 15. *Rubus questieri* Lefèvre & P.J. Müll. var. *pyrenaicus* Sudre ex Boulay *in* Rouy (*Fl. Fr.* 6 : 1900), néotype BORD_SU_067_008.







Figure 16. Rubus rhamnifolius Weihe & Nees taxon subramosus Sudre in Gand. (Bull. Acad. Int. Géogr. Bot. 15 : 131, 1905), lectotype BORD_SU_067_011_A et BORD_SU_067_011_B.





Figure 17. Rubus questieri Lefèvre & P.J. Müll. microgene patulistamineus Sudre (Rubi eur. : 40, 1908), lectotype BORD_SU_067_012_A et BORD_SU_067_012_B.





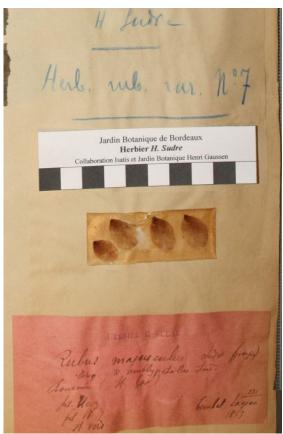


Figure 18. Rubus amblypetalus Sudre (Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes 14 : 6, 1904), holotype BORD_SU_067_026.





Figure 19. Rubus macrophyllus Weihe & Nees microgene calvifolius Sudre (Excurs. batol. 4 : 190, 1903), lectotype BORD_SU_067_032_A et BORD_SU_067_032_B.







Figure 20. *Rubus semicalvifolius* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 41, 1909), lectotype BORD_SU_067_036 et BORD_SU_067_036_B.







Figure 21. Rubus elongatispinus Sudre (Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes 10 : 5, 1900), lectotype BORD_SU_067_054.







Figure 22. Rubus declinatus Sudre, pro hybr. (Bull. Assoc. Franç. Bot. 2 (24) : 273, 1899), lectotype BORD_SU_067_061.





Figure 23. Rubus orthacanthophorus Sudre, pro hybr. (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 35 : 7, 1906), lectotype BORD_SU_067_074_A.







Figure 24. Rubus fagicola Martrin-Donos var. pallidulus Sudre (Rubi eur. : 41, 1909), lectotype BORD_SU_067_087_A et BORD_SU_067_087_B.





Figure 25. *Rubus viridiformis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 42, 1909), lectotype BORD_SU_067_100.







Figure 26. *Rubus rupivagus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 42, 1909), lectotype BORD_SU_067_098_A.





Figure 27. *Rubus vicariiformis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 42, 1909) lectotype BORD_SU_067_088_A et BORD_SU_067_088_B.





1909), lectotype BORD_SU_067_096.



Figure 28. Rubus graniticarum Sudre, pro hybr. (Rubi eur.: 42, Figure 29. Rubus deformis Sudre, pro hybr. (Rubi eur.: 42, 1909), lectotype BORD_SU_067_089.





Figure 30. Rubus calvispinus Sudre, pro hybr. (Rubi eur.: 42, 1909), lectotype BORD_SU_067_090_A et BORD_SU_067_090_B.







Figure 31. Rubus tenuipes Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 42, 1909), lectotype BORD_SU_067_095.





Figure 32. Rubus subjectus Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 42, 1909) lectotype BORD_SU_067_092.





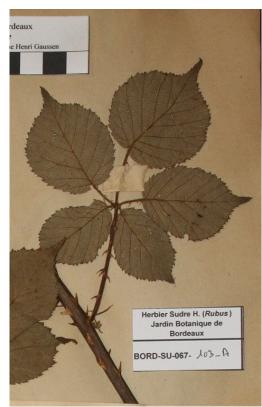


Figure 33. Rubus questieri Lefèvre & P.J. Müll. subsp. tolosanus Sudre (Fl. toulous. : 72, 1907), néotype BORD_SU_067_103_A.





Figure 34. *Rubus macrophyllus* Weihe & Nees subsp. *majusculus* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 8 : 8, 1898), lectotype BORD_SU_012_003.







Figure 35. Rubus domenjouanus Sudre, pro hybr. (Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes 8 : 8, 1898), lectotype BORD_SU_012_009_A et BORD_SU_012_009_B.





Figure 36. Rubus sampaioanus Sudre ex Samp. (Rubus Port. : 32, 1904), lectotype BORD_SU_012_039.







Figure 37. Rubus rhombifolius Weihe var. geniculatus Sudre (Rubi eur. : 43, 1909), lectotype BORD_SU_012_036_A et BORD_SU_012_036_B.





Figure 38. Rubus silvaticus Weihe & Nees taxon opertus Sudre in Gand. (Bull. Acad. Int. Géogr. Bot. 15 : 130, 1905), lectotype BORD_SU_012_054_A et isolectotype BORD_SU_012_054_B.







Figure 39. *Rubus radula* Weihe microgene *imitatus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 201, 1903), lectotype BORD_SU_012_070_A.





Figure 40. Rubus aulusensis Sudre, pro hybr. (Bull. Assoc. Franç. Bot. 2 (24): 274, 1899), lectotype BORD_SU_012_072_A et BORD_SU_012_072_B.







Figure 41. Rubus ingratus Sudre, pro hybr. (Bull. Assoc. Franç. Bot. 3 (31) : 134, 1900), lectotype BORD_SU_012_073.





Figure 42. *Rubus chloophyllus* Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 84bis (hors pagination), 1908), lectotype BORD_SU_012_108.



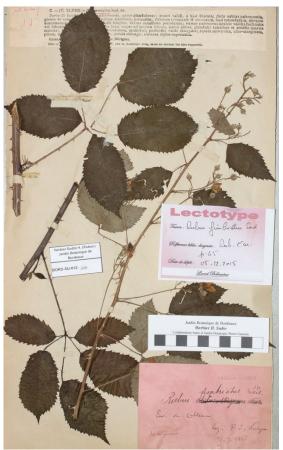




Figure 43. Rubus silesiacus Weihe subsp. fimbriatus Sudre (Rubi eur. : 45, 1909), lectotype BORD_SU_012_110.







Figure 44. Rubus silesiacus Weihe var. petiolulatus Sudre (Rubi eur. : 45, 1909), lectotype BORD_SU_012_124_A, BORD_SU_012_124_B et BORD_SU_012_124_C.